

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION**  
**Pôle chimique sud de Toulouse**

\*\*\*\*\*

**Comité Local d'Information et de Concertation**

**18 juin 2007**

**M. Lecomte, Directeur de la société Isochem Toulouse**, expose les conditions de l'incident, la chronologie des événements et les mesures mises en place par l'exploitant. (présentation consultable sur le site internet de la DRIRE Midi-Pyrénées à l'adresse suivante : [www.midi-pyrenees.drivre.gouv.fr](http://www.midi-pyrenees.drivre.gouv.fr) > Environnement Industriel > Risque accidentel > CLIP).

**Le capitaine Ghiani, Commandant des Opérations de Secours pour cet incident du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**, expose le déroulement et la chronologie précise des interventions de secours. (présentation consultable sur le site internet de la DRIRE Midi-Pyrénées)

**Mme Réal, Comité de quartier Croix-de-Pierre**, demande des précisions concernant les mesures réalisées à l'aide des tubes colorimétriques par le service de secours.

**Le capitaine Ghiani** précise que ces mesures, réalisées autour du site, chemin de la Loge et dans la zone des Oustalous, ont toutes été négatives. Il précise qu'aucun appel des riverains n'a été enregistré.

**Mme Réal** fait remarquer que beaucoup de gens ont pu être exposés puisqu'il y avait un bouchon sur la rocade, alors que des brumes étaient visibles sur la Garonne.

**Le capitaine Ghiani** répond que ses services n'avaient pas le temps de réaliser à ce moment-là un réseau de mesures plus large.

**Le Colonel Toufflet, Directeur du SDIS**, précise que la route d'Espagne (au niveau de l'ancienne porte A d'AZF) a été bloquée à la seule fin de permettre aux moyens de secours de se regrouper et d'évoluer dans les meilleures conditions.

Une cellule scientifique du SDIS a travaillé en lien permanent avec la DRIRE tout au long des opérations. Il confirme qu'aucun appel des riverains n'est parvenu au central en début de matinée. Les premiers appels émanaient de la presse et après la diffusion de l'information par les médias le central a été saturé.

**M. Mahenc, président du CLIC**, rappelle que les débats pourront se dérouler après la présentation des différents exposés, chacun pouvant alors disposer des éléments nécessaires.

**M. Masson, Chef du Pôle Risque Accidentel la DRIRE**, présente l'accidentologie en France relative à l'acide chlorhydrique (HCl) et une étude de l'INERIS permettant de modéliser les effets de la fuite.

**M. Favard, AVPRI**, demande si la masse d'acide dispersée dans l'atmosphère, équivalente à 200kg a été prise en compte par l'INERIS dans la modélisation de l'accident.

**M. Masson** indique que le rapport de l'INERIS prend en compte les éléments de l'incident (météo, débit et temps des fuites, etc.) et que la quantité émise à l'atmosphère est donc utilisée par le logiciel pour modéliser les effets. En revanche cette donnée intermédiaire du calcul n'apparaît pas dans le rapport intermédiaire fourni à ce jour par l'INERIS.

**Mme Frayssinet, les Amis de la Terre**, dit avoir vu le nuage et affirme qu'il était bas. Elle s'étonne que la durée d'exposition n'apparaisse pas dans l'étude de l'INERIS.

**M. Masson** précise que les seuils donnés correspondent à une exposition de 30 minutes. C'est le temps de la fuite.

**M. Soutric, Directeur de cabinet du Préfet**, précise au sujet de l'information de la population, que les premières interventions de la presse ont eu lieu sur la base d'éléments qui n'émanaient pas de la préfecture. Il souligne qu'il n'a pas été envisagé de déclencher le PPI sur la base des informations qui remontaient du terrain et que le préfet a demandé à la DRIRE une enquête administrative. Cependant le Centre Opérationnel Départemental (COD) a été activé afin de répondre aux nombreux appels, et de permettre, si cela s'était avéré nécessaire compte tenu de l'évolution de la situation, un déclenchement rapide du PPI.

Concernant la réglementation de la circulation : la police, en accord avec les pompiers a limité la circulation autour du site afin de faciliter la mise en place du dispositif des pompiers.

M. Soutric indique qu'une école proche du site lui a demandé s'il fallait confiner les enfants. Il a répondu qu'il fallait éviter, par simple précaution, de les laisser dehors. En aucun cas la préfecture a demandé l'activation des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS), qui ont été déclenchés à l'initiative de directeurs d'écoles.

Il est dangereux de « suréagir » à ce type d'évènement, insiste-t-il, et annonce qu'il réunira les chefs d'établissements pour faire le point.

**Mme Réal, Comité de quartier Croix-de-Pierre**, relève que des personnes sont restées bloquées sur le périphérique plus de trois quarts d'heure sans aucune information, ce qui pose un problème en cas d'accident plus important.

**M. Soutric** fait remarquer que le périphérique connaît toujours une grande affluence le lundi matin entre 7h45 et 8h. En cas d'évènement de plus grande ampleur et si le PPI avait été déclenché, toutes les voies autour du site auraient été neutralisées, et la rocade aurait été bloquée.

**M. Favard, AVPRI** : l'incident semble mineur mais une question de fond se pose. En effet, quand on stocke un produit corrosif, il se produit une dégradation dans le temps. Apparemment la corrosion a pu faire son effet jusqu'au bout. Qu'en est-il des mesures de maintenance préventive ? Cela ne reflète-il pas un défaut d'investissement sur ce site ? Compte tenu des rumeurs sur l'avenir du site et l'abandon du projet Vinca, n'y a-t-il pas délaissement du site ?

**M. Lecomte** répond que bien entendu la maintenance préventive des installations est réalisée. La totalité du revêtement ébonite (revêtement plastique du bac permettant le stockage de l'HCl) de la cuve a été refait en 2004. Il ne comprend pas pourquoi il s'est dégradé aussi

rapidement. Une expertise sera réalisée pour identifier et comprendre la dégradation du revêtement intérieur. La décision a été prise suite à l'incident de ne plus utiliser ce genre de cuve.

Il précise que l'entreprise a beaucoup investi dans les moyens de maintenance depuis cinq ans et que la direction générale est prête à les renforcer encore si besoin. Il n'y a pas de situation de « sous-maintenance » sur le site de Toulouse.

**M. Favard** revient sur la question de l'information et précise qu'il n'a pas rencontré d'embouteillage à 9h15 sur le périphérique. La presse a donné de fausses informations dans les premiers moments, ce qui a inquiété la population. Tout cela lui fait dire que le message public du préfet a été trop tardif. Il aurait fallu qu'un message rassurant soit diffusé dans la demi-heure qui suit l'incident. La gestion de la communication reste un véritable problème, affirme-t-il, d'énormes progrès sont à réaliser pour permettre le maintien de l'ordre public.

**M. Soutric** répond qu'il n'a pas l'impression de manquements dans la célérité de la réaction des autorités préfectorales. Comment faire plus vite ? Le chronogramme des interventions de secours montre qu'il était difficile de faire mieux, les pompiers l'ont informé très vite. Mais les médias sont très difficiles à maîtriser. L'information a été délivrée à l'AFP mais après on ne peut plus la gérer.

Il rappelle que le Plan Particulier d'Intervention (PPI) prévoit d'informer les 3 médias relais, ce qui a été fait et il est important d'utiliser ce réseau relais. Nous essayons de progresser dans notre communication avec la presse mais c'est compliqué.

**M. Massou, Comité Croix de Pierre**, relève que même si tout le monde a bien fait son travail, le problème de l'information reste posé, notamment en cas d'incident grave. Il rappelle que l'explosion de gaz en 2002 dans le quartier Empalot avait déjà créé de l'affolement. Il faut mener une réflexion très forte pour éviter une panique inutile en développant des moyens d'information comme des panneaux déroulants sur le périphérique.

M. Massou considère qu'il y a un défaut de cohérence grave entre le site d'Isochem et celui du Cancéropole qui se trouve à moins de 1000 mètres. Pour lui, c'est intolérable et une des deux activités doit disparaître.

**M. Mahenc** fait remarquer que les effets de la fuite n'ont pas dépassé 30 mètres.

**Mme Vittecoq, Plus Jamais Ça**, salue le travail des personnels d'Isochem, elle demande ce que l'on va faire des effluents stockés dans le bassin de rétention, si des ateliers ont dû être arrêtés du fait de l'incident et souhaiterait savoir combien de m<sup>3</sup> représente la quantité de 200 kg évoquée.

**M. Lecomte** : Après analyse, les effluents, qui ont été neutralisés, seront rejetés dans la Garonne, en conformité avec l'arrêté préfectoral. L'acide chlorhydrique du bac a été évacué vers un centre d'incinération .

M. Lecomte précise que dans la matinée, compte tenu de la situation géographique du laboratoire, les agents concernés n'ont pas travaillé, et que pendant l'incident les transporteurs n'ont pas été autorisés à rentrer sur le site. En revanche aucun des trois ateliers en fonctionnement au moment des faits n'a été arrêté, et il n'y a pas eu de confinement dans l'usine. Les données dont la direction a disposé immédiatement ont montré qu'il n'y avait pas de zone de danger impliquant un arrêt de l'activité.

En ce qui concerne la quantité rejetée à l'atmosphère, il n'est pas possible de convertir directement les kg en m<sup>3</sup> puisque cela dépend de la concentration dans l'air.

**Mme Frayssinet**, note qu'il n'y a pas d'étude de danger pour ce genre de fuite et pose la question de la remise à jour du PPI.

Comment Grande Paroisse, avertie à 7h50, peut-elle gérer l'évacuation du personnel en cas de cas grave alors qu'il n'existe pas de lieu de confinement sur le site ?

Mme Frayssinet pose aussi la question de la précision des messages, entre taux de concentration et durée d'exposition.

Elle rappelle que l'association a demandé à de nombreuses reprises l'installation de capteurs sur le périphérique et que cela est resté sans suite au prétexte que c'est trop cher.

Elle se déclare très choquée par le discours du préfet selon lequel le nuage n'était pas toxique : comment peut-on dire à la presse, trois quart d'heure après l'incident, qu'il n'y a pas de danger ? C'est une aberration.

Un problème sérieux se pose pour ceux qui travailleront sur le Cancéropôle, les premiers employés de Pierre Fabre seront là en 2008.

**M. Steinmetz, représentant UD-CGT**, indique qu'il est passé sur la rocade à 7h30 et n'a rien vu. Il salue la politique de communication claire de la préfecture et se félicite de la tenue du CLIC. Toulouse se veut exemplaire en matière de risque industriel, il est très important d'être clair et transparent sur de tels faits, et de travailler sur le retour d'expérience avec les associations. Il sera intéressant d'en reparler en septembre quand toutes les décisions seront connues.

L'activité chimique peut continuer, cela demande une concertation constante avec les partenaires et les riverains. Les appels à fermeture sont mal venus et prématurés alors que 150 personnes travaillent encore sur le site. Nous aurons toujours besoin de la chimie, il faut développer le projet « Chimie autrement » en investissant pour l'avenir. Une réflexion s'avère nécessaire sur l'avenir du site avec l'ensemble des partenaires sociaux.

**M. Henry**, UMINATE, indique avoir été saisi par une personne sur une mortalité anormale des abeilles depuis l'incident et demande vers qui la diriger pour analyser le problème. Il demande si la DDASS pourrait réaliser l'étude. La réflexion, plusieurs fois évoquée sur la cohérence entre les activités chimiques et celles du Cancéropôle intéresse l'UMINATE qui est prête à y participer.

Il souhaite savoir quand sera finalisé le PPRT.

**M. Soutric** : Pour la mortalité des abeilles, il faut que l'information soit remontée par la personne en question. Il l'invite donc à faire parvenir ces informations à la préfecture. La DDASS n'est peut-être pas le service compétent dans le cas d'espèce. Concernant le PPI, il a été réalisé en 2004 (arrêté préfectoral du 28/09/2004) et la révision a lieu tous les trois ans. Elle sera donc engagée dans l'année à venir.

M. Soutric rappelle qu'en 2002, suite à l'explosion d'Empalot survenue à 11h, la rocade a été fermée à 16h parce qu'une nappe de gaz existait en dessous. Depuis, un plan de gestion du trafic de l'agglomération nommé ERATO a été élaboré et permet, en lien avec tous les services concernés (DRE, ASF, Conseil Général, Grand Toulouse, mairie de Toulouse), d'améliorer les conditions de circulation et d'information. Ce système a déjà été mis en œuvre pour des visites officielles.

**M. Masson** rappelle que tous les sites de Midi-Pyrénées classés Seveso II feront l'objet d'un PPRT. 25 PPRT doivent être élaborés en Midi-Pyrénées, ils sont répartis en 4 phases. Les PPRT de 4 sites sont actuellement prescrits et les travaux avancent. Le PPRT ISOCEM est

classé phase 2, la mise à jour des études de dangers est prescrite et la prescription du PPRT devrait avoir lieu d'ici fin 2007.

Il précise que environ 18 mois sont nécessaires pour élaborer un PPRT.

**M. Lecomte** explique que les études de danger d'Isochem ne prennent en compte que les principaux scénarios majorants. Les autres sont étudiés mais ne figurent pas dans les études de danger. En l'occurrence, les zones d'effet d'une fuite d'HCl ne dépassent pas les clôtures du site, c'est pourquoi cela ne figure pas dans l'étude des dangers. Il rappelle que depuis 2001, la superficie des zones de danger a été réduite de près de 90%. Ce travail de réduction des risques à la source se poursuit. La mise à jour des études de dangers est un travail long et fastidieux qui sera achevé d'ici à la rentrée 2007.

Peu d'industriels auront consacré autant de moyens internes à la réduction des risques.

Concernant la cohabitation avec le site du Cancéropôle, M. Lecomte précise qu'elle repose sur une réglementation encore plus contraignante depuis 2003 et strictement appliquée à Toulouse.

**Mme Vittecoq** demande quelle serait l'hypothèse d'un accident majeur de fuite d'HCl pour Isochem.

**M. Lecomte** : la rupture d'une cuve.

**Mme Vittecoq** : Vous n'installez pas de détecteurs ?

**M. Lecomte** : Nous n'en voyons pas l'utilité dans notre configuration.

**M. Mahenc** indique qu'en septembre prochain se tiendra la CLIP concernant la zone de Braqueville, située au sud du Cancéropôle.

Il relève comme nécessaire d'amorcer une réflexion sur la cohérence entre les activités chimiques et celles du Cancéropôle et livre des réflexions.

On peut décider de supprimer la chimie à Toulouse mais cette activité est nécessaire et favorise la diversification de l'économie. La mono industrie aéronautique reste fragile, il est dangereux de tout miser sur elle. D'autre part, la chimie ne concerne pas que Toulouse dans la région et compte des centres de formations importants à Castres ou Albi.

C'est une discipline assez jeune qui a mauvaise presse alors qu'elle a accompli des progrès considérables en matière de synthèse. Aujourd'hui la chimie est présente partout et nous ne pouvons nous passer d'elle.

Il indique que pour lui la chimie pharmaceutique peut se développer sur l'agglomération toulousaine.

La chimie a aussi progressé en matière de détection, mais faut-il savoir quel type de capteur il faut installer. L'incident qui a eu lieu est moins grave que ce qu'il peut se passer sur la route avec une citerne pour laquelle il n'est pas possible d'installer des détecteurs. Faudrait-il arrêter le Cancéropôle à cause des transports de marchandises dangereuses ? La bonne application de la chimie va dans le sens du respect de l'environnement.

M Mahenc craint que l'on soit en train d'achever un gâchis. Il se félicite en tout cas de la démocratie qui vit à travers des instances comme le CLIC.